Mairie de Montfort-le-Gesnois
Bulletin d'information municipal
N°36 du 27 novembre 2026

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous. Pour toute sollicitation, nous vous invitons à privilégier le formulaire de contact disponible sur notre site internet, dans la rubrique « Ma Ville ».

- **TRIFAUT Anthony** : Maire de Montfort-le-Gesnois
- **BULOUP Yvette** : 1re adjointe, en charge des solidarités, de l'action sociale, de la cohésion sociale et de la préservation du patrimoine
- **MAILLARD Laurent** : 2e adjoint, en charge de l'aménagement communal, voiries et infrastructures, végétalisation de la commune
- **ROHART Marianne** : 3e adjointe, en charge des affaires scolaires, de l'enfance et des politiques familiales
- **CHARPENTIER Philippe** : 4e adjoint, en charge de la culture, du sport et de la vie associative
- **SABIN Léa** : 5e adjointe, en charge du développement économique et du tourisme
- **FOUQUET Stéphane** : 6e adjoint, en charge des travaux, des bâtiments communaux et des équipements publics

La mairie vous informe :

Travaux au barrage de Montfort-le-Gesnois

À compter du 16 novembre 2026 et jusqu'au 4 décembre 2026 minimum, des écourues seront réalisées au niveau du barrage de Montfort-le-Gesnois.
Cette opération est nécessaire pour permettre le remplacement du vérin hydraulique défaillant assurant la manœuvre du clapet du barrage.
La durée exacte des travaux ne peut pas encore être définie, celle-ci dépendant notamment des délais de fabrication du nouveau vérin. Toute évolution significative du calendrier d'intervention sera communiquée via nos canaux d'information habituels.



Montfort-le-Gesnois obtient 2 pétales !



À l'occasion de sa première participation à la démarche départementale **« Paysages de nos Villes et Villages Fleuris »**, Montfort-le-Gesnois s'est vu attribuer **2 pétales sur 5** lors de la cérémonie organisée à Parigné-l'Évêque.

Cette distinction récompense les efforts engagés par la commune pour améliorer durablement le cadre de vie : valorisation du centre-bourg, développement des liaisons douces, aménagements paysagers dans la Grande Rue et prise en compte des enjeux environnementaux. Le jury a également salué le potentiel patrimonial de la commune et la qualité des actions menées en faveur d'un cadre de vie agréable pour les habitants.

Cette reconnaissance met à l'honneur l'engagement des élus et le travail quotidien des agents communaux. Elle encourage la municipalité à poursuivre les actions engagées pour la préservation de la biodiversité, la gestion raisonnée des espaces verts et l'adaptation au changement climatique.

ENEDIS : coupures de courant pour travaux

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de la clientèle, des travaux sur le réseau électrique seront réalisés entraînant ainsi des coupures d'électricité sur les jours et lieux suivants :

Mardi 8 décembre 2026, de 9h00 à 15h00
Mercredi 9 décembre 2026, de 9h00 à 16h00.

- 649 chemin du Houx
- Lieu-dit Le Petit Houx
- 72 route de Connerré
- Lieu-dit La Hatonnière
- 503 chemin du Moulin
- Beaugé
- Le Gué de Marcé
- Le Moulin du Chaloir
- Lieu-dit Le Grand Gué de Marcé
- Satellite Montfort-le-Gesnois

Les habitants des secteurs concernés sont invités à prendre les précautions nécessaires, notamment en débranchant leurs appareils sensibles avant la coupure de courant.
Enedis rappelle également que l'utilisation d'un groupe électrogène nécessite la coupure préalable du disjoncteur général.

Mairie de Montfort-le-Gesnois
22 Rue de la Ferté
72450 Montfort-le-Gesnois
02.43.54.06.06
mairie@montfortlegesnois.fr
https://www.montfort-le-gesnois.fr/
Montfort le Gesnois

Horaires d'ouverture :
Lun. / Mer. / Sam. : 9h - 12h
Mar. / Jeu. / Ven. : 9h - 12h / 14h - 17h30

Ouverture des samedis selon le planning suivant :

- Samedi 28 novembre : ouvert
- Samedi 05 décembre : fermé
- Samedi 12 décembre : ouvert
- Samedi 19 décembre : ouvert
- Samedi 26 décembre : fermé

Service urbanisme :
UNIQUEMENT sur rendez-vous :
Les matins, du lundi au vendredi, contactez la mairie au 02.43.54.06.06 (touche 4).
Dépôt en ligne des demandes d'autorisation : https://paysdumans.pu.sirap.com

Titres d'identité :
Effectuez d'abord votre démarche ainsi que votre prise de rendez-vous sur le site de l'ANTS.
La remise du titre s'effectue ensuite sans rendez-vous.

Annuaire :

Bibliothèque : 02.43.76.92.98

Centre LARES / France services : 02.43.76.70.25

Médecin : appeler le 15

Infirmier(ère) de garde :
Margot MONTAROU : 06.77.93.26.49

Pharmacie :
Service de garde 08.25.12.03.04
Montfort-le-Gesnois : 02.43.76.70.17

Vie paroissiale :
Prêtre : Père Alain PAILLARD
Permanence le samedi de 10h à 12h
Pour contacter la paroisse : 06.88.00.49.79

Gendarmerie de St-Mars-la-Brière : 02.43.89.70.04
Gendarmerie de Connerré : 02.43.89.00.01

Déchèterie de St-Mars-la-Brière :
02.43.82.96.41 / www.syvalorm.fr
Lundi : Fermeture
Mardi au samedi : 9h -12h /14h -17h
Prochaines collectes des sacs jaunes : 11 et 26 décembre 2026

Restaurant scolaire : Menus du 30 novembre au 4 décembre 2026

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Repas végétarien Céleri Betteraves vinaigrette Chili sin carné Salle verte Petit suisse Corbeille de fruits	Carottes râpées vinaigrette Salade de mâches au chèvre Rôti de porc charcutière Haricots verts Camembert Gâteau au yaourt	Rillettes Saucisson sec Filet de poisson Sauce à l'oseille Chou-fleur béchamel Chèvre Compote de pommes Compote pomme-banane	Velouté de légumes Cuisse de poulet rôti Frites Yaourt Corbeille de fruits

Produit issu de l'agriculture biologique

Choix des maternelles soulignés

Flashez pour consulter les menus complets sur le site de la commune !

À vos agendas

Week-end Téléthon les 4 et 5 décembre : mobilisons-nous !

À l'occasion de la 40e édition du Téléthon, plusieurs actions solidaires seront organisées à Montfort-le-Gesnois.

Le Comptoir de Senteurs proposera une vente de roses au profit du Téléthon, au magasin ainsi que sur les différents lieux de manifestation. Dans le hall du Super U, le Centre Social LARES organisera également une vente de crêpes et de roses.

Chaque geste compte pour soutenir la recherche et les personnes touchées par les maladies rares.







